

**ÉCRIVEZ AU PRÉFET THIERRY GENTILHOMME !**

Demandez-lui ce qu'il pense des accusations qui sont portées contre lui :

<http://blogs.mediapart.fr/blog/bernard-viguie/040715/tarn-jaccuse-le-prefet-thierry-gentilhomme>

Toute la clique qui a généré les événements à Sivens en septembre 2014  
veut poursuivre la construction du barrage.

**Tout ce qu'ils ont fait est illégal, comme pour celui de la Fourogue.**

MAIS pour que la justice triomphe, il faut deux conditions :

1. que TOUS les opposants au barrage veuillent gagner,
2. que le procureur fasse son travail de procureur.

SI NOUS VOULONS QUE LA JUSTICE TRIOMPHE À SIVENS  
IL FAUT SE RETROUSSER LES MANCHES  
SURTOUT NE PAS ATTENDRE QUE QUELQU'UN FASSE À NOTRE PLACE

FORMEZ des ÉQUIPES dans vos QUARTIERS POUR  
RELAYER LES ACCUSATIONS CONCRÈTES  
DE DÉLIT DE DESTRUCTION DE BIENS EN RÉUNION  
VISANT LE PRÉFET DU TARN, LE MAIRE DE LISLE-SUR-TARN, ET  
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN  
DÉLIT passible de 5 ANS d'EMPRISONNEMENT

ADRESSEZ-VOUS À VOS PROCHEs, AUX CITOYENS, AUX JOURNALISTES

PARCE QUE LA VÉRITÉ DOIT TRIOMPHER  
PARCE QUE C'EST NORMAL DE CONDAMNER LEURS FAUTES  
PARCE QU'ILS NE SONT PAS INTOUCHABLES

PARCE QU'IL N'EST PAS QUESTION QU'ILS RECOMMENCENT  
À METTRE LE FEU À CETTE RÉGION PAISIBLE  
À DÉTRUIRE LE PATRIMOINE VIVANT ET BÂTI  
À DILAPIDER L'ARGENT PUBLIC

10 MILLIONS D'EUROS AU PROFIT D'UN MARAÎCHER « BIO » ?  
AVEC ÇA, ON INSTALLE 10 MARAÎCHERS DANS LA VALLÉE DU TESTET !

NOTRE ACTION NE FAIT QUE COMMENCER